

Article 4 SFDR : Déclaration de prise en considération des incidences négatives des décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité

Lille, le 14 janvier 2024

Contexte et Objectif :

L'article 4 du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil, dit « Règlement SFDR » (Sustainable Finance Disclosure Regulation) demande qu'une transparence soit opérée sur la prise en compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Le règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil, dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) définit les principales incidences négatives comme : « Des incidences négatives significatives, directes ou indirectes, qu'une entreprise, ses activités, ses produits ou services, peuvent avoir sur l'environnement et la société, y compris les droits de l'homme et le bien-être des travailleurs, sur une base significative, durable ou récurrente ».

Déclaration de prise en considération des incidences négatives des décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité :

La Banque Populaire du Nord déclarait ne pas prendre en compte les principales incidences négatives au niveau de l'entité.

Au cours de l'année 2024, la Banque Populaire du Nord a pu établir un cadre méthodologique lui permettant de récolter les données sur les investissements réalisés dans le cadre de l'activité de gestion sous mandat.

La Banque Populaire du Nord prend désormais en considération les principales incidences négatives (dits également PAI pour Principal Adverse Impacts) de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Mentions légales

Joire Pajot Martin est une marque et une agence de la Banque Populaire du Nord. Société anonyme coopérative de banque Populaire à capital variable – 847 avenue de la République 59700 Marcq-en-Baroeul – 457 506 566 RCS Lille Métropole – Inscrite à l'ORIAS sous le, numéro 07 001 925 en tant que courtier ; mandataire d'intermédiaire et mandataire d'assurance.

Description des politiques visant à identifier les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

Les Principales Incidences Négatives (PAI) ont été définies par l'UE comme "des effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement et aux conseils fournis par l'entité juridique"

Au niveau de l'entité, la Banque Populaire du Nord a l'intention de recenser et de piloter l'ensemble des 14 indicateurs obligatoires mentionnés dans le règlement SFDR à partir de 2025. Deux indicateurs optionnels seront également étudiés au regard de la couverture de données disponible et seront choisis en raison de leur complémentarité avec les 14 PAI obligatoires.

	PAI	Définition
ENVIRONNEMENT	PAI n°1	Emissions GES scopes 1, 2 et 3
	PAI n°2	Empreinte carbone
	PAI n°3	Intensité de GES scopes 1, 2 et 3
	PAI n°4	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles
	PAI n°5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable
	PAI n°6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
	PAI n°7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
	PAI n°8	Rejets dans l'eau
	PAI n°9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
SOCIAL	PAI n°10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
	PAI n°11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	PAI n°12	Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
	PAI n°13	Mixité au sein des organes de gouvernance
	PAI n°14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)

Mentions légales

Joire Pajot Martin est une marque et une agence de la Banque Populaire du Nord. Société anonyme coopérative de banque Populaire à capital variable – 847 avenue de la République 59700 Marcq-en-Baroeul – 457 506 566 RCS Lille Métropole – Inscrite à l'ORIAS sous le, numéro 07 001 925 en tant que courtier ; mandataire d'intermédiaire et mandataire d'assurance.

Politiques de prise en compte des PAI et méthodologie :

Pour les OPC : La Banque Populaire du Nord exploite et retraite au niveau de l'entité des données renseignées par les sociétés de gestion dans les fichiers EET (fichier d'échange normalisé European ESG Template). Des données sont ensuite utilisées pour la prise en compte des principales incidences négatives au niveau produit et par extension au niveau entité.

Pour les titres vifs : La Banque Populaire du Nord exploite et retraite au niveau de l'entité des données issues du fournisseur de données LSEG Workspace sur les émetteurs intégrés à l'univers d'investissement.

Limites observées :

1. Disponibilité partielle des données :

Les modalités de prises en compte pourront être incomplètes au regard du manque de données sur les principales incidences négatives pour certains investissements.

Pour les OPCVM :

La Banque Populaire du Nord utilise les données fournies par les sociétés de gestion à travers le fichier d'échange normalisé EET. L'absence de fichier EET sera considérée comme une absence de donnée. La Banque n'effectuera pas de transparence des OPCVM. La transparence désigne le processus de décomposition détaillée des actifs sous-jacents de l'OPCVM.

Pour les Titres Vifs

La Banque Populaire du Nord utilise les données disponibles dans LSEG Workspace, un fournisseur de données externe. Ces données sont directement issues des rapports financiers des entreprises analysées.

2. Recours à des données estimées

En cas d'absence de données quantitatives sur certains PAI, la Banque Populaire du Nord doit recourir à des données estimées. La méthodologie appliquée en cas de données manquantes pour les investissements est la suivante :

- Extrapolation du résultat moyen des investissements disposant de données vers les investissements ne disposant pas de données.

Les fournisseurs de données peuvent également recourir à des données estimées en cas de manque d'information sur les entreprises analysées. Les données pour une entreprise peuvent ainsi sensiblement varier d'un fournisseur de données à un autre de par les diversités méthodologiques.

Mentions légales

Joire Pajot Martin est une marque et une agence de la Banque Populaire du Nord. Société anonyme coopérative de banque Populaire à capital variable – 847 avenue de la République 59700 Marcq-en-Baroeul – 457 506 566 RCS Lille Métropole – Inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 001 925 en tant que courtier ; mandataire d'intermédiaire et mandataire d'assurance.

Politique d'engagement :

La Banque Populaire du Nord ne dispose pas d'une politique d'engagement actionnarial ou d'une politique de vote sur le périmètre des titres vifs détenus en direct. En effet, en tant que Prestataire de Services d'Investissement tels que la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, la Banque Populaire du Nord n'est pas visée par les articles L 533-22 § I et L 533- 22-4 du Code monétaire et financier relatifs à la publication d'une politique d'engagement actionnarial et dont le champ d'application est réduit notamment aux sociétés de gestion et aux entreprises d'investissement. Plusieurs décisions de justice en France ont ainsi conclu que les prestataires de service de gestion pour compte de tiers n'étaient pas juridiquement propriétaires des titres, et que l'activité de gestion sous mandat n'autorisait pas une institution financière à représenter ses clients dans les assemblées générales des émetteurs concernés.

Références aux normes internationales :

La gestion sous mandat de la Banque Populaire Nord n'est signataire d'aucune charte et n'adhère à aucun organisme de certification, ou code, et n'envisage pas l'obtention d'un label sur la prise en compte des critères ESG.

Mentions légales

Joire Pajot Martin est une marque et une agence de la Banque Populaire du Nord. Société anonyme coopérative de banque Populaire à capital variable – 847 avenue de la République 59700 Marcq-en-Baroeul – 457 506 566 RCS Lille Métropole – Inscrite à l'ORIAS sous le, numéro 07 001 925 en tant que courtier ; mandataire d'intermédiaire et mandataire d'assurance.